

Togo : Faure Gnassingbé prête serment pour un 4ème mandat

Vainqueur officiel du scrutin présidentiel du 22 février 2020, avec 70,78% des suffrages exprimés, le président de la république Faure Gnassingbé a prêté serment dimanche devant la Cour Constitutionnelle.

Au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le président de cette institution, Abdou Assouma, le président élu a cité le serment officiel dédié à cet événement. Il entame ainsi à partir de ce 03 mai 2020, son quatrième mandat (2020-2025).

Selon les résultats définitifs donnés par la Cour Constitutionnelle, le 03 mars 2020, Faure Gnassingbé est élu président de la république Togolaise, devant l'opposant Agbeyomé Kodjo, deuxième avec 19,45%. Ce dernier conteste toujours les résultats de cette élection.

A cause de la pandémie du Coronavirus, cette cérémonie s'est déroulée avec un nombre restreint d'invités à la présidence de la république.